

Spécialité Educateur sportif mention Activités de glisse aérotractée et disciplines associées

RNCP41819 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15475
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19340099100017	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES	19560085300012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'enseignement, l'animation ou l'encadrement d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées nécessite la possession d'un diplôme d'Etat figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le BPJEPS "activités de glisse aérotractée et disciplines associées" permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du BPJEPS « activités de glisse aérotractée et disciplines associées » conçoit des séances permettant de sécuriser l'activité, d'entretenir la motivation du public et de faire progresser les participants en améliorant leur niveau de pratique sur l'ensemble des supports de glisse aérotractée, stand up paddle et sup foil (à l'exclusion des activités dérivées du surf de mer), wingfoil, parawing, efoil, longe-côte, cerf-volant, engin tractés non volant et supports émergents dans ces champs de pratiques.

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements/ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation.
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics.
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.

- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis.
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation.
- Conception de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage, des activités de glisse aérotractée et disciplines associées.
- Préparation de séances de découverte et d'apprentissage, des activités de glisse aérotractée et disciplines associées.
- Conduite de séances de découverte et de séances de cycles d'apprentissage, des activités de glisse aérotractée et disciplines associées.
- Evaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées.
- Mise en œuvre et participation à l'amélioration d'un dispositif de surveillance et d'intervention dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement.
- Coordination du déroulement des activités de glisse aérotractée et disciplines associées mises en œuvre au sein de l'établissement.
- Gestion de flottes et de parcs matériels participant à l'organisation des activités.
- Préparer les installations, les sites et espaces de pratique utilisés par l'établissement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.
- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.
- Elaborer des séances et des cycles de séances des activités de glisse aérotractée et disciplines associées en

tenant compte des finalités fixées et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants éventuellement ceux en situation de handicap.

- Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents pratiquants, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle.
- Faciliter l'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de pratiquants accueillis.
- Organiser le cadre d'intervention de la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité.
- Adapter les modalités de réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, des pratiquants et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité.
- Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu.
- Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu.
- Présenter les objectifs de la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées aux pratiquants en précisant son déroulement et les consignes à respecter notamment en termes de sécurité, en vue de mettre en place une dynamique favorable à leur implication.
- Conduire une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement.
- Mettre en œuvre à partir d'une embarcation motorisée les techniques d'encadrement de l'activité en eau profonde en assurant sa sécurité et celle des pratiquants afin de permettre la poursuite de l'activité.
- Mettre en œuvre des activités d'engins tractés en s'appuyant sur les techniques de pilotage pour garantir la sécurité des usagers.
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en identifiant les spécificités de chacun et de la situation afin de proposer des interventions individuelles et collectives, adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène.
- Evaluer le pratiquant des activités de glisse aérotractée et disciplines associées afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique et de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation.
- Analyser une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des pratiquants.
- Evaluer un cycle de séances d'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution.
- Préparer les conditions de mise en œuvre de l'encadrement des activités nautiques et terrestres dans l'établissement en prenant en compte les règles en vigueur pour garantir la sécurité des usagers.
- Entretenir le dispositif de surveillance et d'intervention sur l'ensemble des activités nautiques et terrestres organisées au sein de l'établissement en communiquant les règles et en organisant la surveillance des activités afin de participer à la sécurité des usagers et à la préservation des sites de pratique.
- Surveiller la navigation de pratiquants autonomes en glisses aérotractées et disciplines associées en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou des tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir personnellement en sécurité en mettant en œuvre les techniques à partir d'une embarcation ou d'un support de glisses aérotractées.
- Evaluer les situations ayant présenté un risque et les méthodes employées durant les interventions en utilisant des outils de suivi et d'évaluation afin de proposer des améliorations du processus de sécurisation des activités sur le site.
- Coordonner l'activité de l'établissement en accompagnant les personnes chargées de l'encadrement des glisses aérotractées et disciplines associées et en précisant les consignes à respecter afin de garantir la sécurité et la qualité

pédagogique auprès des pratiquants quelle que soit la diversité des supports et outils pédagogiques utilisés.

- Mettre en œuvre des actions préventives concrètes impliquant les équipes en s'appuyant sur certains principes de responsabilité sociétale des organisations afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement.
- Réaliser le suivi de parcs matériels et autres équipements de sécurité, afin de vérifier leur disponibilité, leur fonctionnalité et leur conformité pour garantir la sécurité des usagers.
- Etablir les procédures logistiques en cohérence avec le projet d'animation, le public et le fonctionnement de la structure pour assurer le bon déroulement des activités.
- Maintenir en état le matériel en respectant les obligations légales et en surveillant régulièrement les installations et les embarcations afin de garantir son utilisation durable et la sécurité des usagers.
- Assurer l'accès aux installations et sites de pratique en vérifiant les règles d'utilisation auprès des propriétaires ou gestionnaires en vue d'une utilisation pérenne.
- Exploiter les sites de pratiques en les partageant avec les autres utilisateurs pour éviter les conflits d'usage.
- Protéger l'environnement en proposant des aménagements et modes d'utilisation pour éviter les nuisances et dégradations sur la nature ou les équipements artificiels.

Blocs de compétences

RNCP41819BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance ;
2. d'un entretien conduit à partir du support produit composé de :
 - une présentation orale par le candidat
 - un échange avec les évaluateurs.

RNCP41819BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant

compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.

- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce support(s) comprend(nent) notamment les outils de communication utilisés ;
2. d'un entretien conduit à partir du ou des supports produit(s) composé :
 - d'une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum?
 - d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum.

RNCP41819BC03 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer des séances et des cycles de séances des activités de glisse aérotractée et disciplines associées en tenant compte des finalités fixées et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants éventuellement ceux en situation de handicap.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents pratiquants, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle.
- Faciliter l'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de pratiquants accueillis.
- Organiser le cadre d'intervention de la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité.
- Adapter les modalités de réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, des pratiquants et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité.
- Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu.
- Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants dont éventuellement ceux en situation de handicap, en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées initialement prévue.
- Présenter les objectifs de la séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées aux pratiquants en précisant son déroulement et les consignes à respecter notamment en termes de sécurité, en vue de mettre en place une dynamique favorable à leur implication.
- Conduire une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement.
- Mettre en œuvre à partir d'une embarcation motorisée les techniques d'encadrement de l'activité en eau profonde en assurant sa sécurité et celle des pratiquants afin de permettre la poursuite de l'activité.
- Mettre en œuvre des activités d'engins tractés en s'appuyant sur les techniques de pilotage pour garantir la sécurité des usagers.
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en identifiant les spécificités de chacun et de la

situation afin de proposer des interventions individuelles et collectives, adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène.

- Evaluer le pratiquant des activités de glisse aérotractée et disciplines associées afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique et de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation.
- Analyser une séance d'activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des pratiquants.
- Evaluer un cycle de séances d'apprentissage des activités de glisse aérotractée et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves certificatives consiste en :

1. La production par le candidat d'un document portant sur la conception et la préparation d'une séance positionnée dans un cycle faisant l'objet d'une présentation aux évaluateurs.
2. La conduite seul en sécurité, d'une séance d'initiation ou d'apprentissage de la progression sportive des glisses aérotractées, suivie d'un entretien.
3. La mise en œuvre par le candidat des techniques d'encadrement en eau profonde lors de l'encadrement d'une séance de glisse aérotractée nautique, depuis une embarcation motorisée.
4. Un test de pilotage d'un bateau tracteur.
5. Un entretien à partir de l'analyse d'une séquence vidéo relative à une pratique de glisse aérotractée permettant au candidat d'effectuer une proposition pédagogique.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Prérequis d'accès à la situation d'évaluation certificative du BC03 :

- avoir satisfait à la réalisation deux démonstrations techniques, l'une en wingfoil et l'autre en kitefoil, d'un minimum de cinq minutes chacune en évolution.
- avoir attesté des capacités nécessaires à la conception d'un cycle d'apprentissage visant la progression sportive vers les premiers niveaux de compétition en wingfoil ou glisses aérotractées, à travers un questionnaire écrit ou oral proposé par l'organisme de formation.

RNCP41819BC04 — Coordonner la sécurisation des activités et le déroulement de l'enseignement au sein d'un établissement proposant des activités de glisse aérotractée et disciplines associées nautiques et terrestres

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer les conditions de mise en œuvre de l'encadrement des activités nautiques et terrestres dans l'établissement en prenant en compte les règles en vigueur pour garantir la sécurité des usagers.
- Entretenir le dispositif de surveillance et d'intervention sur l'ensemble des activités nautiques et terrestres organisées au sein de l'établissement en communiquant les règles et en organisant la surveillance des activités afin de participer à la sécurité des usagers et à la préservation des sites de pratique.
- Surveiller la navigation de pratiquants autonomes en glisses aérotractées et disciplines associées en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou des tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir personnellement en sécurité en mettant en œuvre les techniques à partir d'une embarcation ou d'un support de glisses aérotractées.
- Evaluer les situations ayant présenté un risque et les méthodes employées durant les interventions en utilisant des outils de suivi et d'évaluation afin de proposer des améliorations du processus de sécurisation des activités sur le site.
- Coordonner l'activité de l'établissement en accompagnant les personnes chargées de l'encadrement des glisses aérotractées et disciplines associées et en précisant les consignes à respecter afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique auprès des pratiquants quelle que soit la diversité des supports et outils pédagogiques utilisés.
- Mettre en œuvre des actions préventives concrètes impliquant les équipes en s'appuyant sur certains principes de responsabilité sociétale des organisations afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement.
- Réaliser le suivi de parcs matériels et autres équipements de sécurité, afin de vérifier leur disponibilité, leur fonctionnalité et leur conformité pour garantir la sécurité des usagers.
- Etablir les procédures logistiques en cohérence avec le projet d'animation, le public et le fonctionnement de la structure pour assurer le bon déroulement des activités.
- Maintenir en état le matériel en respectant les obligations légales et en surveillant régulièrement les installations et

les embarcations afin de garantir son utilisation durable et la sécurité des usagers.

- Assurer l'accès aux installations et sites de pratique en vérifiant les règles d'utilisation auprès des propriétaires ou gestionnaires en vue d'une utilisation pérenne.
- Exploiter les sites de pratiques en les partageant avec les autres utilisateurs pour éviter les conflits d'usage.
- Protéger l'environnement en proposant des aménagements et modes d'utilisation pour éviter les nuisances et dégradations sur la nature ou les équipements artificiels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves certificatives consiste en :

1. Un entretien à partir de la production par le candidat d'un document analysant, depuis son expérience en structure d'alternance pédagogique :

la mise en œuvre et l'actualisation du dispositif de surveillance et d'intervention dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement ; les modalités de coordination et de collaboration dans les mises en œuvre des activités ; les modalités de gestion des flottes et des parcs matériels participant à l'organisation des activités ; la gestion des installations, des sites et des espaces de pratique utilisés ; la mise en œuvre spécifique des disciplines associées aux glisses aérotractées de la mention.

2. Une mise en situation professionnelle d'intervention auprès de pratiquants autonomes en difficulté, suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Prérequis d'accès à la mise en situation professionnelle du BC04 :

- attester de la réalisation d'un parcours à pied sur la plage d'une distance de cinq cents mètres en deux minutes maximum ;
- attester des capacités nécessaires à porter des secours, telles que définies dans le cadre de la délivrance du PSE1, adaptés aux activités nautiques, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BPJEPS « activités de glisse aérotractée et disciplines associées » peut conduire :

- des activités de découverte du milieu naturel ;
- des activités d'initiation aux glisses aérotractées et disciplines associées ;
- des activités d'apprentissage des glisses aérotractées et disciplines associées notamment dans une intention de progression sportive vers les premiers niveaux de compétition tels que définis par les fédérations délégataires concernées. En proposant aux pratiquants des apprentissages permettant une progression sportive, il permet à ces derniers de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux compétitions et les y accompagne ;
- des actions éducatives : sport santé, sport bien être, socialisation par le sport...

Le titulaire du BPJEPS « activités de glisse aérotractée et disciplines associées » peut exercer au sein : d'établissements privés relevant du secteur associatif, souvent affiliés aux fédérations ; d'établissements privés de loisirs ; d'établissements scolaires ; de comités d'entreprise ou encore de centres de vacances sportives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BPJEPS, spécialité « éducateur sportif », mention « activités de glisse aérotractée et disciplines associées », exerce le métier de moniteur de glisses aérotractées nautiques et terrestres. Il exerce de manière autonome son activité « d'éducateur sportif », dans le cadre du dispositif de surveillance et d'intervention de sa structure, dont il peut être le maître d'œuvre.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités de glisse aérotractée et disciplines associées sont soumises à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Etre titulaire de l'une des attestations de réussite à la formation relative au secourisme suivantes :
 - a minima " prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent
 - certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- Attester de sa capacité à savoir nager et à s'immerger.
- Attester de la possession du permis de conduire des bateaux à moteur option côtière.
- Attester d'une connaissance du fonctionnement d'une structure effectuant l'enseignement des glisses aérotractées.
- Justifier d'un niveau physique et technique sur différents types de supports de glisse et différents cerfs-volants de traction permettant de garantir la sécurité des pratiquants et des tiers. Un test d'exigences préalables est prévu consistant en la réalisation de trois épreuves : une épreuve technique, une épreuve physique terrestre et une épreuve physique aquatique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/08/2030
Date de dernière délivrance possible	08/08/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 7 août 2025 portant création de la mention « activités de glisse aérotractée et disciplines associées » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41819/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	9 439 € – 9 604 €
Durée	1386 – 1470 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 01/2026 à 11/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).